

AVIS DE COURSE CRITÉRIUM U16 2026

DATE :	24 février au 1 ^{er} mars 2026
ÉPREUVES :	Super Géant, Slalom Géant et Slalom
LIEUX :	Mont-Sainte-Anne (piste La Crête)
PARTICIPANTS :	Tout athlète âgé de 14 et 15 ans au 31 décembre de la saison en cours où le critérium est disputé, et sélectionné par son organisme régional. L'athlète doit être membre de SQA.
HORAIRE :	<i>Sujet à des changements qui seront discutés lors de la ou des réunions des chefs d'équipes – voir la proposition d'horaire en annexe au présent avis de course.</i>
ORGANISATION :	Club de ski du Massif de Charlevoix et Club de ski du Mont-Sainte-Anne
PISTE :	La Crête
SANCTIONS :	Règlements des concours internationaux du ski (RIS), articles 223 et 224. Voir les sections 223 et 224 des <i>Règlements provinciaux de compétition 2025-2026</i> .

ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS

Les *Règlements provinciaux de compétition 2025-2026* sera appliquée lors du Critérium.

Toutes les régions doivent avoir au minimum un (1) entraîneur de niveau développement certifié ou performance formé (art. 1308.10.1). Également, pour être admis sur la piste, l'entraîneur doit détenir au minimum une certification de niveau introduction certifié avancé ou développement formé et avoir suivi le module de vitesse et minimalement la certification d'officiel alpin niveau 2 (art. 1308.10.2).

Les traceurs seront nommés par SQA et devront posséder une licence d'entraîneur à jour, un niveau 2 officiel et être à jour dans leurs formations (art. 603.2.4). Les traceurs doivent respecter les règles de traçage U16 et les règlements FIS applicables (art. 603.7.3).

Tous les participants, concurrents, entraîneurs, bénévoles et parents au Critérium doivent respecter (i) le Code d'éthique SQA, (ii) respecter les officiels et le comité organisateur, (iii) se conformer aux règlements de course et (iv) se conformer aux règlements des stations hôtes et respecter leurs clients (2-SQA).

INSCRIPTIONS ET FRAIS

Chaque région doit faire l'inscription pour ses athlètes et entraîneurs qui participeront au Critérium selon les quotas attribués par SQA (art. 215 et 1308.9). Le formulaire d'inscription de chacune des régions doit être transmis par courrier électronique **au plus tard le 20 février 2026** à l'adresse courriel suivante : comptabilite@clubskilemassif.com.

Les frais d'inscription seront de 450 \$par athlète participant incluant le billet de remontée mécanique. Le paiement devra être effectué par région, par virement bancaire (comptabilite@clubskilemassif.com) **avant le 22 février 2026 à 19h00**. Bien vouloir indiquer dans le message les mentions suivantes : *Critérium U16, le nom de la région et le nombre d'athlètes*.

DOSSARDS

Des frais de 100 \$ seront imposés à la région pour tout dossard non remis par un athlète dès la fin de l'évènement (art. 215.7.1).

BILLETS

Pour les athlètes et entraîneurs : un billet de remontée valide 6 jours sera remis lors de la première réunion des entraîneurs. Les billets pour les entraîneurs seront fournis selon le règlement de SQA. Pour les accompagnateurs, les options pour les billets de remontée seront affichées sur le groupe WhatsApp dans les prochains jours.

CÉRÉMONIES

La remise des médailles se déroulera près de l'embarcadère de la gondole et du local du club de ski du Mont-Sainte-Anne environ 30 minutes suivant la période des réclamations et/ou la fin du démantèlement du site de compétition.

Par souci d'éthique et d'esprit sportif, tous les entraîneurs et les athlètes sont invités à être présents lors des cérémonies, que ces derniers figurent ou non parmi les vainqueurs (art. 207.1.5).

BÉNÉVOLES

Nous aurons probablement besoin de bénévoles pour chaque journée de compétition. Si intéressé, SVP soumettre les noms, coordonnées, niveau officiel, disponibilités et postes souhaités par courriel à secretariatcoursemsa@gmail.com

Des billets seront disponibles pour les bénévoles au secrétariat de course à chaque jour

MATÉRIEL TECHNIQUE ET ÉQUIPEMENTS

Les longs piquets (27mm) seront utilisés pour toutes les épreuves (art. 1308.8.1).

Les équipements qui seront utilisés par les athlètes devront être conformes aux spécifications contenues à l'annexe D des *Règlements provinciaux de compétition 2025-2026*.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être faite par écrit dans les délais précisés à l'article 643 du RIS et accompagné d'un dépôt en argent comptant de 100 \$ (art. 644.4).

RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

La première réunion des chefs d'équipe aura lieu en présentiel au Mont-Sainte-Anne, dans une salle qui demeure à être déterminée, le 23 février 2026 à 18h30. La salle sera confirmée sous peu via WhatsApp.

Un seul représentant par région a droit de parole et de vote lors de ces réunions (art. 216.2).

AFFICHAGE

La cabane de chronomètre située dans le bas de la piste où seront tenues les différentes épreuves sera l'emplacement officiel des affichages.



GROUPE WHATSAPP

Voici le Groupe WhatsApp créé pour la tenue de l'évènement : Le mode de communication ou son indisponibilité temporaire ne peuvent être évoqués comme motif valable pour une réclamation présentée hors délai (art. 617.2).

HÉBERGEMENT

Voici l'offre d'hébergement et le lien qui vous donnent accès à des tarifs préférentiels dont la responsabilité incombe aux participants :

Partenaire du Club de ski MSA : Chalets-Village - 418-826-3331. Réservez dès maintenant sur **chalets-village.com**. Inscrivez le code promo **10%SKICOMPETITION-2026** dans les commentaires de votre réservation. Profitez d'un **rabais de 10 %**

INFORMATIONS DU COMITÉ DE COURSE

Directeur d'épreuve : Antoine P. Beaudoin (antoine.beaudoin@steinmonast.ca).

Chef(s) de piste : Simon Poitras (présidence@clubdeskimsa.org) et Ian Beaulieu

Délégué technique : SG : Richard Perron (officielssqa@gmail.com) / GS et SL : Stéphane Rivard (steph@jolimak.com ,)

Responsable des inscriptions : Geneviève Linteau-Savard (genevieve.linteau@savard.ca)

Responsable du secrétariat de course : Julie Houle (secretariatcoursemsa@gmail.com)



SKI QUÉBEC ALPIN

Responsable SQA : Jean-François Bélisle (dhp@skiquebec.qc.ca)

PHOTOS OFFICIELLES

Les informations pertinentes seront partagées via WhatsApp et lors de la première réunion des chefs d'équipe.

RESPONSABILITÉ

La station de ski du Mont-Sainte-Anne, les organisateurs du Critérium et les clubs de ski impliqués se dégagent de toute responsabilité en rapport avec la tenue des compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

Au plaisir de vous recevoir lors du Critérium U16.

Le Comité organisateur

ANNEXE A : HORAIRE PRÉLIMINAIRE¹

24 FÉVRIER 2026 – SUPER GÉANT - ENTRAINEMENT OFFICIEL

7 :15 : Montée des traceurs
7 :30 : Montée Jury (télocabine)
7 :30 : Montée des équipes de piste
8 :00 : Montée des coureurs
8 :00 : Inspection du tracé par le jury
8 :30 – 9 :15 : Échauffement des athlètes (Piste La Bélanger – Versant Nord)
9 :15 : Inspection du tracé par les coureurs
10 :15 : Fermeture du tracé pour inspection
10 :25 : Ouvreurs
10 :30 : Départ 1^e manche d'entraînement (chrono)
13 :00 : Départ 2^e manche d'entraînement (chrono)
Réunion des chefs d'équipe : 30 minutes après la fin de l'entraînement

Réunion des chefs d'équipe : Immédiatement après la fin de la remise des médailles.

25 FÉVRIER 2026 - SUPER GÉANT – COURSE

7 :15 : Montée des traceurs²
7 :30: Montée Jury et équipe de piste
8 :25 : Montée des coureurs
8 :00 : Inspection du tracé par le jury
8 :30 – 9 :15 : Échauffement des athlètes (Piste La Bélanger – Versant Nord)
9 :15 : Inspection du tracé par les coureurs
10 :15 : Fermeture du tracé pour inspection
10 :25 : Ouvreurs
10 :30 : Départ de la Course
Remise des médailles : 45 minutes après la fin de compétition

¹ Sujet à des changements.

² Le même tracé que la veille sera conservé dans la mesure du possible, mais certains ajustements pourraient être rendus nécessaires en raison des conditions météorologiques ou de la piste.

**26 ET 27 FÉVRIER 2026 - SLALOM GÉANT**

7:15 : Montée des traceurs
7:45 : Montée Jury en motoneige
8:00 : Montée des coureurs
8:15 : Inspection du tracé par le jury
8:45 : Inspection du tracé par les coureurs
9:15 : Fermeture du tracé pour inspection
9:25 : Ouvreurs
9:30 : Départ 1^e manche
11:45 : Retraçage
12:30 : Étude du tracé par le jury
12:45 : Étude du tracé par les coureurs
13:25 : Ouvreurs
13:30 : Départ deuxième manche
Remise des médailles : 45 minutes après la fin de compétition
Réunion des chefs d'équipe : Immédiatement après la fin de la remise des médailles.

28 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS 2026 - (SLALOM)

7:15 - Montée des traceurs - traçage des deux manches en même temps
7:30 : Montée équipe de piste (motoneige)
7:45 : Montée Jury
8:00 : Montée des coureurs
8:30 : Inspection du tracé par le jury
8:45 : Inspection du tracé par les coureurs
9:15 : Fermeture du tracé pour inspection
9:25 : Ouvreurs
9:30 : Départ 1^e manche
12:30 : Étude du tracé par le jury
12:45 : Étude du tracé par les coureurs
13:25 : Ouvreurs
13:30 : Départ deuxième manche
Remise des médailles : 45 minutes après la fin de compétition
Réunion des chefs d'équipe : Immédiatement après la fin de la remise des médailles (à l'exception de la dernière journée).